



((ca. 1'687 Zeichen))

Oléagineux 2020 : pas de changement dans les soutiens

Après les grandes modifications pour la récolte 2019, les soutiens restent au même niveau pour la récolte 2020.

Les adaptations des soutiens, l'année dernière, ont permis de maintenir le pool de production « oléagineux » de la FSPC à un niveau stable malgré la forte augmentation de la culture du tournesol. Malgré la réduction de la quantité contractuelle 2020 pour le tournesol, le Comité de la FSPC a décidé de maintenir les soutiens au niveau de l'année dernière. Cela permet de stabiliser le pool de production et de préparer son développement futur.

Les soutiens suivants sont valables pour la récolte 2020 :

Stützungsbeiträge	Soutiens [Fr. / dt]	2016	2017	2018	2019	2020
Raps (inkl. HOLL)	Colza (yc. HOLL)	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Sonnenblumen	Tournesol	10.00	10.00	10.00	9.00	9.00
Sonnenblumen HO	Tournesol HO	8.00	8.00	8.00	7.00	7.00
Soja Speisesektor	Soja alimentaire	6.00	6.00	6.00	0.00	0.00
Soja Futtermittel	Soja fourrager	3.00	3.00	3.00	0.00	0.00
Soja Saatgut	Soja semences	13.00	13.00	13.00	11.50	11.50

Pour rappel, le tournesol et les semences de soja bénéficient de soutiens versés par le « Pool de production oléagineux ». Ces soutiens permettent d'augmenter les prix payés aux producteurs. Dans la mesure où ces soutiens sont versés par le biais des transformateurs et reportés aux producteurs, ces derniers ne les voient pas directement apparaître sur leurs décomptes.

Le pool de production oléagineux

L'objectif du Pool de production oléagineux est de maintenir la production et la transformation d'oléagineux en Suisse, et ce en priorité pour l'alimentation humaine. La gestion de l'offre doit permettre d'optimiser les parts de marché et d'obtenir les meilleurs prix possibles. Le PPO doit jouer ici le rôle « d'instrument de péréquation » pour les différents oléagineux.

Les transformateurs financent le pool de production à raison de Fr. 0.50/dt et les producteurs à hauteur de Fr. 1.-/dt. Le fonctionnement détaillé du pool de production oléagineux peut être consulté sur le site internet de la FSPC. www.fspc.ch

SGPV / Bern, 18. September 2019

Für weiterführende Informationen

Fritz Glauser, Präsident

Pierre-Yves Perrin, Geschäftsführer

079 702 05 44

079 365 42 74